

CANDIDATURE POUR LE COMITÉ DIRECTEUR

LIGUE MOTOCYCLISTE RÉGIONALE DE PROVENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE LE samedi 25 janvier 2020 à 11h00
au Circuit Paul Ricard - 2760 Route des Hauts du Camp - 83330 LE CASTELLET

CANDIDATURE

Selon l'article 7.1 des statuts : composition du Comité Directeur :

20 MEMBRES COMPOSENT LE COMITE DIRECTEUR (dont 1 médecin licencié)

Je soussigné(e) _____

Demeurant _____

Code Postal _____ VILLE _____

Licence N°: _____ Club _____ Dépt _____

Date de naissance : _____

Courriel : _____

Déclare être candidat(e) au Comité Directeur en qualité :

- de membre
- de médecin

(Les personnes n'ayant pas de case cochée ne pourront prétendre être élues au titre du poste réservé, elles pourront être élues uniquement en qualité de membres).

Fait à _____ le _____

Signature

Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant le 10 janvier 2020 à LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE PROVENCE - Centre Vie de l'Anjoly – 98 Boulevard de l'Europe – 13127 Vitrolles.

Le cachet de la poste faisant foi.

(Le Médecin doit être en mesure de démontrer son inscription au Conseil National de l'Ordre des Médecins)

Tout candidat doit être obligatoirement licencié le jour de la clôture du dépôt des candidatures (10/01/2020).